**Editorial**

**Les multiples nouveaux visages de la culture**

Rarement une livraison de la revue *Pyramides* nous aura fait autant voyager : Argentine, Mexique, Tunisie, Suisse, France, Canada, Espagne et présenté des formats de contribution assez différents. Rarement aussi ce numéro aura posé tant de questionnements que ce soit sur la notion de culture, elle-même très protéiforme que sur la politique culturelle, son objet, son contenu, et sa portée.

Il est intéressant de noter que beaucoup de contributions procèdent par comparaison. Or, ce résultat n’a rien d’accidentel. La recherche sur la politique culturelle a pris son envol aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, alors que plusieurs chercheurs et professionnels ont vu émerger de nouveaux systèmes publics et de nouvelles structures gouvernementales pour soutenir la culture. De cette période de développement institutionnel, la recherche en administration publique et en science politique a retenu notamment trois grands modèles, trois archétypes institutionnels de soutien à la culture, à savoir : le modèle américain, le modèle français et le modèle britannique. Ces modèles ont fait en sorte d’inaugurer un nouveau champ de recherche qui depuis est profondément marqué par la nature comparative de ses travaux. Bien que la comparaison soit toujours une caractéristique importante de la recherche dans ce domaine, les travaux actuels laissent penser à une volonté de s’émanciper des comparaisons fondées sur les trois grands modèles de référence, afin d’examiner de nouvelles dynamiques et des dimensions jusqu’ici négligées. Ce numéro spécial témoigne de cette transition et des nouvelles géographies mobilisées pour établir des comparaisons.

Les questions institutionnelles occupent une place de choix dans ce numéro spécial. Les institutions culturelles sont décrites et discutées et les articles font ressortir le caractère croissant des pressions politiques et managériales qui sont à l’œuvre dans le secteur. Au final, ces pressions et leur traitement dans les articles mettent en relief la tension entre, d’une part, les idéaux politiques associés aux politiques culturelles, les aspirations et idéaux démocratiques et éthiques sur lesquelles elles s’appuient, et d’autre part, des réalités systémiques qui limitent la place et les formes de participation qui sont attendues et espérées des citoyens et usagers. On peut légitimement s’interroger sur l’espace réel donné aux usagers et sur les modalités de leur sélection et de leurs interventions qui ont souvent lieu par l’intermédiaire du monde associatif.

De la même manière la lecture de certaines contributions soulève la question classique de la place des pouvoirs publics dans les interventions et actions culturelles. A travers la mise en questionnement de la fonction culturelle de l’Etat apparaît en arrière-plan et à une autre échelle, la problématique plus large du rôle de l’Etat et de ses services publics dans la société. Plusieurs textes de ce numéro spécial mettent de l’avant le caractère instrumental du rapport entre État et culture. Ces textes contribuent à une importante réflexion qui anime à la fois chercheurs et professionnels de la culture, à savoir : la culture peut-elle et doit-t-elle être soutenue pour des motifs intrinsèquement culturels (*art for the sake of art*), ou les motifs de soutien à la culture doivent-t-ils dépendre de motifs économiques et sociaux ? Cette question suppose implicitement un antagonisme, qui serait difficile à réconcilier ou à surpasser. Cette manière de structurer le débat a un caractère rhétorique, et elle trouve au niveau empirique d’importantes limites, mais elle a néanmoins l’avantage mettre en lumière l’importante question des rationalités et modes de rationalisation à l’œuvre pour justifier l’action culturelle de l’État.

Ce numéro spécial s’est interrogé sur la culture en se plaçant notamment du point de vue de l’État, des structures et en interrogeant les politiques de la culture pour faire ressortir différentes configurations d’acteurs. En revanche la place des créateurs et des artistes est moins manifeste dans les textes publiés, hormis une contribution qui traite des programmes de subvention au Canada et de leur impact sur la créativité artistique et celle relative à la nouvelle gouvernance culturelle en Fédération Wallonie-Bruxelles. Tout se passe comme si chaque partie prenante cherchait son rôle et était tenu de se positionner en permanence (et ce hors-covid) au gré d’un environnement instable. Au final, cette relativisation importante du rôle des artistes et créateurs à travers une importante constellation d’acteurs serait-elle également une des caractéristiques de la recherche sur les politiques culturelles ? Une plus grande interdisciplinarité permettrait-t-elle de restaurer ou de restituer toute l’importance de la place des artistes et créateurs dans l’analyse des politiques culturelles ?

Naturellement poser toutes ces questions revient à s’interroger sur la nature et la portée de la gouvernance culturelle. Il ressort des contributions que celle-ci est une gouvernance complexe, fragmentée et hybride en ce qu’elle nécessite des alliances entre les diverses parties prenantes publiques et privées. Comme on l’a écrit cette gouvernance a pour objet un contenu culturel aussi étendu qu’indéfini même si des textes juridiques définissent à chaque fois le champ d’application du dispositif.

Par ailleurs ce qui n’a pas été écrit nous semble aussi important et significatif que ce que nous pouvons découvrir dans ce numéro. Nous observons par exemple que la problématique de l’indépendance de la création artistique vis-à-vis des sponsors n’est pas abordée pas plus que l’impact des financements privés sur les institutions culturelles, et ce dans un contexte où les pressions sur la culture n’émanent plus de l’Etat[[1]](#footnote-1) mais en grande partie d’une culture de l’effacement (*cancel culture*) résultant de la mobilisation de mouvements anti discriminatoires, entre autres via les réseaux sociaux. On se souvient à cet égard de l’annulation de la pièce de théâtre *Les Suppliantes* d’Eschyle accusée de *blackface* ou de la récente volonté de « cancelisation » du cinéaste Roman Polanski. Dans le même fil d’idées, les musées devront-ils sous la pression, retirer certaines œuvres ou boycotter certains artistes et les théâtres et cinémas modifier leur programmation au nom d’un principe de précaution culturelle ? Les appels publics à projet et programmes de subventions seront ils influencés par ces nouvelles pratiques militantes qui se revendiquent éthiques, et si oui dans quelle mesure ? Comment les services publics culturels vont-ils réagir face à certains dilemmes qui sont aussi des conflits culturels ? Il est sans doute trop tôt pour le savoir.

**Approche générale**

Le Directeur de recherche de l’Observatoire des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles, Roland de Bodt ouvre ce numéro en posant quarante-neuf questions & hypothèses de travail pour la Belgique francophone dans sa contribution « Comment observer les politiques de la création artistique ? » Ainsi que l’auteur le présente lui-même, son texte est une nouvelle tentative de réponse aux manifestations du désintérêt durable de certaines instances politiques à l’égard de la création artistique et de ses pratiques, de son enseignement et plus encore vis-à-vis des politiques culturelles publiques. Le texte s’appuie sur les travaux réalisés au sein de l’Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un des auteurs de ces lignes (Alexandre Piraux) essaie d’établir un cadre général de la situation des services publics culturels et des politiques culturelles en Belgique francophone en dressant un croquis du paysage culturel. L’exercice est sans doute sélectif et un peu aléatoire tant il y a d’éléments à décrire. L’objectif est d’essayer de poser les termes du débat.

**Etude de cas :**

Jonathan Paquette, Julien Doris et Opeôluwa Agbaka se penchent sur les enjeux institutionnels des restitutions du patrimoine culturel en Suisse et au Canada. Cette contribution présente différents mérites dont le moindre n’est pas de retracer l’historicité de la question des restitutions des biens culturels, appelée des rapatriements au Canada. Au Canada les enjeux de rapatriement doivent être compris au prisme de l’évolution des rapports entre l’Etat et les peuples autochtones c’est-à-dire les Première Nations, Inuits et Métis. En Suisse, la problématique se focalise autour du fait que l’Etat helvète fut une importante plaque tournante pour le blanchiment des profits liés à la vente d’œuvres d’art spoliées aux populations juives entre 1933 et 1945. Ces deux cas permettent d’apprécier la complexité des restitutions en contexte fédéral, vu le nombre d’instances concernées.

L’article de Christopher Gunter « L’évolution des missions des services culturels municipaux au Canada : de l’instrumentalité à l’innovation sociale » se propose d’examiner les pressions des nouvelles formes de gestion qui sont exercées sur les administrations publiques de niveau municipal. Dans un deuxième temps, cette contribution cherche à comprendre les dynamiques d’acteur, les modes de résistance, et les stratégies créatives qui sont construites, à partir de leurs ressources professionnelles et organisationnelles. En analysant les discours d’acteurs de trois grandes municipalités canadiennes Ottawa, Montréal et Saskatoon, le texte met en relief des formes de résilience et aussi des stratégies de dépassement des contraintes qui semblent caractéristiques au secteur culturel. Il met aussi l’accent sur les conflits culturels au Canada et porte un regard sévère sur certaines politiques culturelles allant jusqu’à parler de « réformes hiérarchiques oppressives ».

Dans leur texte « Programme de subvention : l’appât du gain au détriment de l’authenticité artistique ? » Julie Bérubé et Jézabelle Toulouse-Davidson étudient trois cas de projet issus des industries culturelles au Canada. Leur analyse porte sur l’impact des programmes de subvention vis-à-vis de la créativité artistique et sur les tensions entre le monde de l’inspiration et le monde marchand (selon la grille de Boltanski et Thévenot). Elles proposent des pistes concrètes d’amélioration.

La contribution de Elodie Bordat-Chauvin « L’institutionnalisation des politiques culturelles en question. Perspectives latino-américaines » essaie de répondre à la question de l’institutionnalisation des actions publiques culturelles au Mexique et en Argentine dans un contexte où l’existence et le bien-fondé de ces actions sont régulièrement remis en cause. La politique culturelle du Mexique est considérée comme une référence en Amérique latine alors que celle de l’Argentine reçoit moins d’éloges même si l’Argentine reste une puissance culturelle dans le continent.

Lisa Marx et Sonia Mbarek-Rais portent des regards croisés sur les nouvelles dynamiques convergentes dans la gouvernance culturelle entre la Tunisie et la Suisse. En Tunisie la culture est une affaire d’Etat marqué par une centralisation massive alors qu’en Suisse, la culture est une affaire de cantons. Cependant des tendances communes émergent selon les autrices, quant aux logiques, aux stratégies et aux politiques publiques de « participation ».

Trois cas de patrimonialisation de Médinas tunisienne, à savoir Sousse, Monastir et Mahdia sont présentés par Zeineb Youssef à travers leur diversité d’approche et certains points de convergence. L’auteure insiste sur la nécessité de la coordination et de la concertation efficace entre tous les opérateurs intervenants et sur le rôle des citoyens dans ce processus. Selon cette dernière, les citoyens tunisiens jouent un rôle de pionnier dans ce processus que ce soit à titre personnel ou dans un cadre associatif.

La construction d’un « musée/ville culturelle » et la création d’un grand musée d’art moderne et d’art contemporain à Bruxelles porté par la Fondation Kanal suscitent de nombreuses interrogations. Trois hauts responsables de la Fondation répondent à ces questionnements dont celui de la nature de la structure et du choix de gouvernance, dans un contexte institutionnel fédéral belge très complexe. Il s’avère aussi, selon les auteurs, que l’environnement de services publics régionaux bruxellois de plus en plus performants et très investis dans le soutien de Kanal est un élément déterminant de sa genèse et du devenir d’un projet innovant et ambitieux qui est un *Work In Progress*.

# La contribution de Natalia Bobadilla, Marie Goransson et François Pichault « Culture et renouveau territorial. Une exploration des pouvoirs publics dans les dynamiques collectives » tourne en grande partie autour de la figure de l’entrepreneur institutionnel qui par ses actions promeut le changement et l’institutionnalise. Ils procèdent à une comparaison descriptive de deux cas des démarches artistiques participatives initiées au cœur de territoires marqués par la désindustrialisation (Marseille et Seraing). La mise en récit de ces cas met en exergue le fait qu’à Seraing l’entrepreneur institutionnel a été les associations de quartier alors qu’à Marseille, il n’y eut pas de réels entrepreneurs institutionnels du changement dans le projet de quartiers créatifs mais un designer choisi après appel à projet. L’incidence en termes de pérennité et de régénération urbaine sera sensiblement différente.

L’article de Frédéric Poulard « Administrer la culture dans les collectivités françaises. Les services culturels et leurs légitimations professionnelles » examine le cas des services culturels des collectivités françaises et veut montrer que leur histoire depuis les années 1970 ne se comprend que rapportée aux enjeux professionnels de leurs responsables, communément appelés « directeurs des affaires culturelles ». Selon le contributeur, l’essor de ces services s’accompagne d’une transformation de leurs objectifs, lesquels, après avoir contribué à produire un traitement dépolitisé des questions culturelles, en appellent dans la période récente à plus de transversalité et invitent à ré-encastrer la culture dans le social.

Lluis Bonnet et Emmanuel Négrier ont le privilège de clore le présent numéro avec « La politique culturelle à l’épreuve de l’agence. Essai de combinaison d’approche Principal-Agent et Stakeholder (PA&S)» qui analyse la façon dont les rapports de force entre acteurs influents conditionnent l’évolution des modèles de gestion culturelle publique en Espagne et en France.

Ces auteurs proposent un modèle de gestion innovant en associant deux types d’analyse organisationnelle généralement opposée : le modèle « Principal/Agent », d’une part  et le modèle des « parties prenantes » (Stakeholders Theory) d’autre part. Le premier présente un individualisme méthodologique ouvert aux contraintes informationnelles, au calcul rationnel, à la stratégie consciente. Le second rend compte plus précisément des contraintes collectives, des dimensions symboliques et émotionnelles de gestion des transactions, ainsi que des stratégies « inconscientes », celles qui se reproduisent par routine, habitus et croyance.

Nous vous souhaitons une bonne lecture inspirante.

**Jonathan Paquette et Alexandre Piraux.**

1. En tous les cas dans le monde occidental. [↑](#footnote-ref-1)